

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	31

Vote
A L'UNANIMITE
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE DE LA SARTHE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2022, le 27 Septembre à 20:30, le Conseil Communautaire du Sud Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUANET Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 21/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 21/09/2022.

Présents : M. ROUANET Nicolas, Président, Mmes : BERTHE Isabelle, HATTON Anita, LALANNE Géraldine, LEBEAU Sonia, MIRGAINE Christine, MORGANT Nathalie, PAQUIER Monique, PASTEAU Dominique, PREZELIN Séverine, RENAUT Martine, TRAHARD Véronique, TURBAN Jacqueline, MM : BACHELIER Jean-Christophe, BRIONNE Alain, CHAUVEAU Pascal, COME Laurent, DE SAINT RIQUIER Arnaud, FOUCHARD Stéphane, FOURMY Guy, HERRAUX Denis, HUMEAU Michel, HUREAU Laurent, TAUPIN Laurent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CHAUVEAU Cécile à M. TAUPIN Laurent, CORMIER Véronique à M. FOUCHARD Stéphane, MASSE Karine à Mme PAQUIER Monique, SIMON Claudette à Mme TRAHARD Véronique, MM : GRAFFIN Serge à Mme PASTEAU Dominique, HERVE Yves-Marie à M. HUMEAU Michel, LEPETIT Jean-Pierre à M. ROUANET Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : Mme PREZELIN Séverine

DEL2022/071 – Commercialisation du guide de randonnées du Sud-Est Manceau

En 2021, le Bureau et le Conseil communautaire ont acté la nécessité de remettre à jour le guide de randonnées du Sud-Est Manceau dont la dernière édition datait du début des années 2010. Un long travail a donc été mené en interne, avec les associations de marche et de cyclisme du territoire, le Pays du Mans et le Département.

La mise à jour des circuits retenus touche à sa fin et le guide randonnées devrait voir le jour à l'automne. Il contiendra une carte générale du territoire, 15 circuits de randonnées pédestres, cyclistes et équestres ainsi que 2 fiches concernant les circuits de géocaching existants à ce jour. Ces différentes fiches seront encartées dans une enveloppe cartonnée. Une pochette plastique accompagnée d'un tour de cou permettront de n'emporter qu'une fiche spécifique lors des sorties à l'extérieur.

Il est proposé de vendre ce guide dans les mairies, certains commerces de proximité, les librairies de l'agglomération mancelle ainsi que chez tout autre acteur qui paraîtrait pertinent.

La commission Sport, Culture, Tourisme propose de fixer le tarif de ce guide à 6 €.

Elle propose également d'offrir une réduction de 20% aux revendeurs qui en feraient la demande, réduction pouvant s'effectuer directement sur la facturation ou par le biais d'exemplaires offerts (2

exemplaires offerts pour 8 achetés). La réduction ne s'appliquera pas aux exemplaires achetés par les mairies.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

- **FIXE** le prix de la vente du guide à 6 €, ainsi qu'une réduction de 20 % aux revendeurs qui en feraient la demande, réduction pouvant s'effectuer directement sur la facturation ou par le biais d'exemplaires offerts (2 exemplaires offerts pour 8 achetés). La réduction ne s'appliquera pas aux exemplaires achetés par les mairies.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Parigné l'Evêque, le 27/09/2022

Le Président,
Nicolas ROUANET

La secrétaire
Séverine PREZELIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20220927-DEL2022071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022
Publication : 03/10/2022